

Le 10 novembre 2014

T
O
U
S
C
O
R
P
S



Retour du jour de carence : INADMISSIBLE !

Lors de l'examen au Sénat du projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2015, trois amendements ont été déposés en vue de rétablir le jour de carence pour les fonctionnaires, allant même jusqu'à le porter à 3 jours !

Depuis sa mise en œuvre en janvier 2012, jusqu'à sa suppression en janvier 2014, le SNAPATSI n'a cessé de dénoncer la triple peine subie par les agents (maladie + perte jours ARTT + perte salaire).

Aujourd'hui certains tentent de revenir en arrière dans un manque total d'objectivité !

Alors que les agents de la Fonction Publique sont déjà très lourdement pénalisés (gel du point d'indice, nombre de postes à l'avancement fortement réduits, conditions de travail dégradées ...),

le SNAPATSI dit NON !

Notre fédération, les Fonctions Publiques CFE-CGC, a d'ores et déjà saisi la Ministre de la Fonction Publique.



Le 4 décembre, chaque vote aura son importance



- ⇒ pour votre **CAP Locale**
- ⇒ pour votre **CAP Nationale**
- ⇒ pour votre **Comité Technique de Réseau**
- ⇒ pour votre **Comité Technique de Proximité**
- ⇒ pour le **Comité Technique Ministériel**



Notre + syndical, c'est d'être un véritable acteur du dialogue social et de construire votre avenir

**Votez et faites voter pour
le SNAPATSI**

